

AGENT / AGENTE DE DEVELOPPEMENT

COMITE DEPARTEMENTAL EPGV DE LA MANCHE

1. Environnement du poste

Le Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire de la Manche (CODEP EPGV 50) est une structure déconcentrée de la FFEPGV. Dans le cadre, il contribue à la structuration, à la promotion et au développement du Sport Santé sur le département de la Manche.

Le Comité Départemental de la Manche accompagne et favorise la création, le développement et fonctionnement des associations affiliées à la fédération.

2. Caractéristiques du poste

- Contrat : CDI temps plein – 35 h
- Classification et rémunération : Groupe 4 de la Convention Collective Nationale du Sport + 13^{ème} mois
- Lieu de travail : siège social du CODEP – 3 boulevard de la Dollée – 50000 SAINT-LO
- Répartition du temps de travail : 80 % de travail administratif et 20 % de déplacements sur le département de la Manche et occasionnellement à l'échelle régionale et nationale
- Disponibilité, autonomie importante
- Matériel : voiture de service, téléphone portable et ordinateur portable

3. Missions

- Promouvoir les activités EPGV sur le territoire (séances ou programmes)
- Accompagner le Comité Directeur dans la construction puis le déploiement du plan d'actions départemental
- Accompagner les clubs EPGV (gestion associative, développement des activités, relation avec les animateurs sportifs)
- Accompagner les animateurs sportifs tout au long de leur parcours professionnel (recrutement, départ en formation avec des dossiers AFDAS, conseil dans la relation avec les associations...)
- Préparation et animation des réunions de commissions départementales (commission développement, commission dirigeants, commission communication ...)

4. Responsabilité et autonomie dans le poste

- Le/la agent(e) de développement est placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la Présidente du Comité Départemental. Il/elle rend régulièrement compte de ses actions à la Présidente ainsi qu'aux membres du Comité Directeur du CODEP
- Il/elle participe à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets votés par la structure
- Il/elle travaille en collaboration (communication de proximité) avec la secrétaire-comptable du CODEP

5. Compétences requises

- Capacité à travailler en équipe et en autonomie
- Rigueur, organisation, disponibilité, adaptabilité et proactivité
- Qualités relationnelles
- Qualités rédactionnelles
- Connaissance du milieu associatif et sportif
- Maîtrise de la méthodologie de projet : repérage d'appels d'offres et capacité à y répondre, pilotage de projets, organisation d'évènements, réalisation de dossiers de demande de subvention, suivi, évaluations, bilans
- Maîtrise des outils informatiques de base (Pack Office)
- Maîtrise des outils de communication serait un plus (PAO, création d'affiche/flyers, montage vidéo)

6. Profil recherché

- Formation : niveau Licence voire Master (en lien avec la gestion des projets) ou expérience sur poste identique
- Permis B

7. Autre

Au quotidien vous travaillez dans une ambiance conviviale avec d'autres acteurs du monde associatif sportif.

A la suite de la prise de poste, une formation sera proposée avec un accompagnement personnalisé : formation fédérale « Conseiller/Conseillère de Développement EPGV »

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser au Comité Départemental EPGV 50 – 3 Boulevard de la Dollée- 50000 SAINT-LO ou par mail : manche@comite-epgv.fr

Retour des candidatures au plus tard le 26/07/2024.

Prise de poste souhaitée le 26/08/2024